



Taekwondo Canada Appel de candidatures au conseil d'administration 2022

Aux termes des règlements de Taekwondo Canada adoptés le 25 mars, 2019, le présent est un appel de candidatures aux élections se tenant dans le cadre de l'AGA 2022 de Taekwondo Canada, prévue pour le **18 septembre, 2022**. L'avis officiel de la tenue de l'AGA sera diffusé au mois de juillet.

Les postes suivants sont à pourvoir par élection lors de l'AGA 2022 de Taekwondo Canada :

- a) Vice-président(e)
- b) Trésorier/Trésorière
- c) 2 directeurs/directrices non désigné(e)s

VEUILLEZ PRENDRE NOTE : Le conseil d'administration de Taekwondo Canada est un conseil de formulation des politiques. Les membres qui constituent le conseil d'administration sont chargés d'approuver les budgets annuels de l'organisation. En plus, le conseil d'administration fixe les orientations de l'organisation par moyen d'une gouvernance solide, l'élaboration de diverses politiques, et une collaboration avec le directeur général (DG) aux fins d'assurer la conformité aux règlements et politiques de l'organisation.

Le conseil d'administration travaille en appui et de concert avec le DG qui prend en charge la direction globale des activités de l'organisation, incluant sans toutefois s'y limiter : les programmes, la dotation en personnel, et la haute performance. Le conseil d'administration fournit des orientations dans ces domaines au niveau des politiques qu'il formule. Le conseil d'administration n'intervient pas dans le déroulement des activités quotidiennes de l'organisation.

Les périodes de service et les mandats associés à ces postes sont définis en section 4.11 des [règlements de Taekwondo Canada](#).

Veillez prendre note également qu'il est obligatoire que la répartition de postes au sein du conseil d'administration affiche au tout minimum une proportion 5-2 en fonction du sexe. En d'autres mots, si une telle proportion ne s'obtient pas par moyen d'élections, des élections spécifiques au sexes doivent se tenir afin de faire élire un(e) candidat(e) aux fins de satisfaire à l'exigence de répartition de postes sur la base du sexe précisée en section 4.10.

Les candidats et candidates qui s'intéressent à ces postes doivent soumettre un formulaire signé indiquant leur consentement à se porter candidat(e) au poste de directeur, en précisant le poste auquel il ou elle se présente comme candidat(e). En plus, **il faut soumettre les documents suivants :**

- 1) Un **curriculum vitae** résumant les qualifications, les réussites, et l'histoire de travail du/de la candidat(e), incluant les postes bénévoles
- 2) Une liste intégrale des conflits d'intérêts potentiels
- 3) Une déclaration que le/la candidat(e) satisfait aux critères d'admissibilité susmentionnés



TAEKWONDO CANADA

613-695-5425 | info@taekwondo-canada.com | www.taekwondo-canada.com

Toute l'information DOIT OBLIGATOIREMENT être adressée et acheminée au comité de gouvernance et des candidatures au: nominations@taekwondo-canada.com. La date limite pour la soumission de déclarations d'intérêt est le vendredi, 19 août à 17h00 HE au plus tard.

Aux termes de la section 4.4 des règlements, tous les candidats et candidates doivent :

- a) Avoir au moins dix-huit (18) ans,
- b) Être un(e) résident(e) du Canada aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*,
- c) Avoir la capacité juridique de prendre des engagements contractuels,
- d) Ne pas avoir été déclaré(e) incapable par un tribunal au Canada ou dans un autre pays,
- e) Ne pas avoir le statut de failli,
- f) Passer et réussir une vérification préalable aux termes de la politique de vérification de l'organisation,
- g) Ne pas être un directeur, dirigeant, entrepreneur, ou employé d'un membre de l'organisation,
- h) Ne pas détenir un poste ou exercer la fonction d'athlète, entraîneur-national, ou arbitre,
- i) Ne pas être un entrepreneur ou un employé de l'organisation,
- j) Ne pas être un directeur, dirigeant, actionnaire, employé, ou entrepreneur d'un commanditaire de l'organisation, and
- k) Ne pas être un directeur, directeur d'équipe, ni directeur général d'un groupe d'intérêt national de sports de taekwondo.

Aux fins de l'élection de 2022, Taekwondo Canada s'intéresse particulièrement aux candidats et candidates apportant une expérience dans les domaines suivants : droit et marketing/commandites. Nous cherchons également des candidat(e)s ayant divers antécédents culturels, notamment la diversité des genres et la diversité auto-identifiée.

Les compétences et qualifications recherchées sont :

- De l'expérience dans l'élaboration, la révision, et l'interprétation de politiques de gouvernance
- Une compréhension complète des situations de conflits d'intérêts et de l'importance d'éviter de telles situations
- Une volonté de soutenir et de collaborer avec le personnel, les comités, les membres et les parties prenantes de Taekwondo Canada dans la poursuite de la mission commune de faire rayonner le taekwondo au Canada.

En plus, nous recherchons les qualités générales suivantes :

- Marketing/communications
 - Les membres de l'organisation se voient dans leur conseil d'administration
 - Un esprit d'équipe
 - De l'expérience avec la gestion du risque
 - De l'expérience administrative au sein d'un organisme à but non-lucratif
 - Sens/expérience des affaires
-
- Élaboration de politiques
 - Expérience et aptitude à la pensée stratégique





TAEKWONDO CANADA

613-695-5425 | info@taekwondo-canada.com | www.taekwondo-canada.com

- Comportement éthique, ancré dans les valeurs
- Un engagement et une capacité à faire le travail
- Des connaissances dans le sport du taekwondo

Qualités/qualifications particulières :

- Leadership
- Développement des fonds
- Droit
- Gestion de ressources humaines
- Entrepreneuriat
- Capital politique
- Relations avec le gouvernement
- Comptabilité et finance
- Gestion du changement stratégique
- Marketing/communications
- Perspectives sur le sport à l'échelle internationale

Postes au sein des comités de Taekwondo Canada

En plus, Taekwondo Canada sollicite des candidatures pour combler des postes au sein des comités de Gouvernance et des candidatures et de Ressources humaines. Ces deux comités sont nommés ou réélus annuellement, et nous cherchons à remplir 1-2 postes au sein de chaque comité. Les descriptions et mandats de ces comités sont disponibles au taekwondo-canada.com/fr/a-propos-de-nous/formulaires-et-documents.

- Les candidats et candidates qui s'intéressent à ces postes doivent soumettre un formulaire signé indiquant leur consentement à se porter candidat(e) au comité, en précisant le comité particulier auquel ils s'intéressent, ainsi que les documents suivants :
 - 1) Un **curriculum vitae** résumant les qualifications, les réussites, et l'histoire de travail du/de la candidat(e), incluant les postes bénévoles
 - 2) Une liste intégrale des conflits d'intérêts potentiels

